



Communiqué de presse

Jeudi 9 septembre 2021

C'est parti : le vote pour les projets du budget participatif parisien est ouvert !

À partir du jeudi 9 septembre et jusqu'au mardi 28 septembre 20h, les Parisiennes et les Parisiens, sans condition d'âge ou de nationalité, sont appelés à voter pour leurs projets préférés sur <http://budgetparticipatif.paris.fr/> ou dans l'une des 300 urnes déployées partout dans Paris. Plusieurs nouveautés cette année, parmi lesquelles, le jugement majoritaire, innovation démocratique qui permet aux Parisiens d'exprimer leur avis sur l'ensemble des projets.

Le budget participatif permet aux habitants de proposer et voter pour les projets d'investissement qu'ils souhaitent que la Ville de Paris réalise. En début d'année, les Parisiennes et les Parisiens ont déposé 2 356 projets (soit plus de 300 projets par rapport à 2019) qui ont ensuite fait l'objet d'études de faisabilité par les services de la Ville. La liste des projets soumis au vote a été rendue publique au début de l'été.

Les Parisiens peuvent désormais s'exprimer sur tous les projets soit via le site du budget participatif, soit via des urnes déployées dans tout Paris. Pour cela, 2 bulletins de vote sont à leur disposition : un « tout Paris » pour les projets déployés à l'échelle parisienne et un par arrondissement où s'effectue le vote.

Pour la première fois, le vote se fera au jugement majoritaire. Intuitive, cette méthode repose sur 4 mentions différentes symbolisées par des émoticônes permettant aux Parisiens d'exprimer leur avis de manière nuancée : coup de cœur (émoticône cœur), j'aime bien/c'est intéressant (émoticône pouce en l'air), pourquoi pas (émoticône visage mitigé), je ne suis pas convaincu.e (émoticône pouce en bas).

Cette innovation démocratique, que la Ville de Paris a mis en œuvre avec l'association Mieux Voter, permet de mesurer l'adhésion ou les réticences générées par un projet et d'avoir ainsi une vision plus précise de l'opinion des Parisiens sur l'ensemble des projets soumis au vote.

Pour Anouch Toranian, adjointe à la Maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public, *« C'est un nouveau Budget Participatif qui est présenté aux Parisiennes et Parisiens cette année. Le jugement majoritaire nous permet de mesurer plus finement l'acceptabilité des projets et d'être au plus près de la voix des citoyens. »*

Rendez-vous début octobre pour connaître les projets lauréats de l'édition 2021.

Contact presse : Solène Bures - 01.42.76.49.61 - presse@paris.fr